



Paris, le 22 décembre 2021

**Lettre de mission**  
**au binôme, Rémi Bastien et Michael Pereira , afin d'animer un groupe de réflexion sur le thème**  
**« L'ingénieur docteur, profil d'avenir pour la recherche et l'industrie »**

Cher Michael, cher Rémi,

Les écoles françaises d'ingénieurs ont considérablement augmenté leur potentiel de recherche : on y compte aujourd'hui plus de 15.000 doctorants actifs et environ 17.000 enseignants chercheurs.

Créé en France dès 1923, le titre d'ingénieur-docteur s'inscrit dans le sens de l'histoire, dans le droit fil de la réforme dite du « L.M.D. » (« Licence, Master, Doctorat »). En effet, le marché mondial des diplômes pousse à une harmonisation que le « PhD » anglosaxon définit de facto sur le marché de l'excellence.

Pour autant, en France, moins de 10% des élèves ingénieurs poursuivent leurs études en doctorat, toutes disciplines scientifiques confondues. Le titre d'ingénieur-docteur est encore mal connu et peine à s'imposer dans le marché du travail en France. On peut légitimement s'interroger sur la valeur perçue de l'ingénieur-docteur et sa valorisation au sein des institutions de recherche et des entreprises tout au long d'une trajectoire professionnelle. De même le prolongement de la formation d'ingénieur vers les activités de recherche fondamentale ou appliquée ne semble pas être suffisamment développée.

En période de transitions écologique et énergétique, il est apparu légitime de vous confier la mission d'animer un groupe de réflexion afin d'éclairer la place, actuelle et souhaitée dans l'avenir, de l'ingénieur-docteur dans les institutions de recherche et au service des entreprises. Vos travaux permettront notamment de :

- *Dresser un panorama synthétique de la situation en France comparée avec celles présentes à l'international (US, Asie et Allemagne notamment). En dégager les bénéfices de ces cursus ingénieurs-docteurs pour les étudiants et leurs futurs employeurs (entreprises ou organismes de recherche). Donner un panorama international des représentations associées, les modes de financement, la valorisation économique et sociétale.*
- *Caractériser le profil des ingénieurs qui se destinent à la recherche au regard des besoins. Et notamment des laboratoires de recherche des écoles d'ingénieurs (et des formations universitaires d'ingénieurs), des institutions de recherche fondamentale et appliquée et des entreprises.*
- *Apporter un regard critique et prospectif sur les pratiques d'embauche et de développement de carrière dans les entreprises et les institutions.*
- *Formuler des recommandations destinées aux écoles, aux entreprises et aux institutions publiques ou privées de recherche afin que ces cursus renforcent la valeur des diplômés sur le marché du travail à l'international.*

Un premier ensemble de recommandations devrait idéalement être présenté avant l'été 2022 en vue de la publication d'un rapport à l'automne.

Pour mener à bien vos travaux, vous êtes assurés du soutien du Conseil d'Orientation et de l'accès le plus large à la communauté Arts et Métiers.

Pour le Conseil d'Orientation, le Président,  
Pierre MEYNARD